

Brèves

**Infrastructures/ La RDC et la République du Congo vont relier leurs deux capitales via un pont**

La République démocratique du Congo et la République du Congo ont conclu un accord de 550 millions \$ (313,5 milliards de francs), pour relier leurs deux pays via un pont, a indiqué, mercredi, Jean-Jacques Bouya, ministre de l'Aménagement du territoire de la République du Congo, lors de l'Africa Investment Forum 2018, à Johannesburg. Ce nouveau projet devrait permettre de relier les deux capitales les plus proches du monde (Kinshasa et Brazzaville). Ainsi, d'après les propos du ministre, relayés par Bloomberg, le nouveau pont devrait enjambrer le fleuve Congo (séparant les deux villes) sur environ 1 575 mètres.

**Cameroun/ Le pays espère un appui de 60 milliards de francs du FMI**

Sous la conduite de Corinne Deléchat, une mission du Fonds monétaire international (FMI) procède, au Cameroun, à la troisième évaluation des performances du programme économique et financier triennal (FEC) du 5 au 12 novembre 2018. Cette troisième revue permettra un décaissement d'environ 60 milliards de francs en fin d'année, selon ce que Mme Deléchat a indiqué à la presse, au sortir d'une audience le 5 novembre à Yaoundé, avec le ministre des Finances, Louis Paul Motaze.

**Côte d'Ivoire/ Le secteur de l'artisanat contribue à hauteur de 15% au PIB**

Le ministre de l'Artisanat de Côte d'Ivoire, Sidiki Konaté, a affirmé mercredi 7 novembre 2018, que le secteur de l'artisanat contribue à hauteur de 15% au PIB ivoirien. C'était à l'occasion du lancement officiel de la troisième édition du marché ivoirien de l'artisanat (MIVA) qui se déroulera du 29 novembre au 9 décembre 2018, autour du thème : « L'artisanat, un atout pour l'émergence de la Côte d'Ivoire ». Selon Sidiki Konaté, le monde de l'artisanat touche environ 40% de la population active, soit près de 5 millions de personnes réparties sur 8 branches d'activités, 40 corps de métiers et 245 métiers. Faisant de ce secteur, « l'un des plus grands pourvoyeurs de formations, d'emplois et de richesses en Côte d'Ivoire. »

Rassemblées par W.N.

Nouveau cycle d'octroi de licences pétrolières

34 blocs de pétrole et de gaz sur la table

MSM  
Libreville/Gabon

LE gouvernement a officiellement lancé son nouveau cycle d'octroi de licences pétrolières avec 34 blocs de pétrole et de gaz, rapporte l'agence Ecofin. Cette opération survient 10 jours après l'annonce du fournisseur de services sismiques, Spectrum, qui travaille en amont avec le ministre du Pétrole et des Hydrocarbures, sur ce projet.

Selon des précisions fournies par Oil Price, qui cite le ministre du Pétrole Pascal Houangni Ambourou, le gouvernement prévoit de réduire l'impôt des sociétés énergétiques de 35%, afin d'attirer plus de monde en amont pour doper la production et augmenter, de façon drastique, les recettes publiques. La nouvelle législation fixerait un taux minimum de redevance de 7 % pour le pétrole offshore conventionnel, et de 4 % pour le gaz.



Photo : F.B.E.M./L'Union

Pascal Houangni Ambourou, ministre du Pétrole et des Hydrocarbures.

Pour les eaux profondes et ultra-profondes, les taux de redevance seraient de 5 % pour le pé-

trole et de 2 % pour le gaz, si l'on s'en tient aux propos de Bernardin Assoumou, le directeur général des Hydrocarbures, lors d'une rencontre au Cap avec des investisseurs.

« Le nouveau Code des hydrocarbures est adapté pour tenir compte des fluctuations des prix du pétrole, donner de la flexibilité aux différentes zones et tailles de champs. L'objectif est d'attirer davantage les compagnies pétrolières internationales », a-t-il ajouté.

Filière aurifère

Vaste opération de recensement de tous les opérateurs

MSM  
Libreville/Gabon

LE gouvernement vient d'annoncer qu'une vaste opération de recensement de tous les opérateurs de la filière de l'or (personnes physiques et morales) sera organisée, du 12 au 30 novembre 2018, dans les neuf provinces du pays. Elle se déroulera au sein des gouvernorats et, le cas échéant, dans certaines préfectures. Les personnes susvisées (orpailleurs, sociétés...) sont tenues de se présenter munies des pièces obligatoires justifiant l'exercice de leurs activités aurifères (pièce d'identité, carte d'expert et tout document relatif à la vente de leur production ; fiche circuit et sta-



Photo : D.R./L'Union

Le ministre des Mines, Christian Magnagna, veut savoir...

tuts, autorisations de prospection ou permis de recherche, évaluation environnementale, accords de sous-traitance ou de partenariat, organigramme de la société, liste du personnel ...). « Tout opérateur qui ne se fera pas recenser durant la période officielle sera

considéré en situation d'illegalité, et se verra retirer son autorisation ou permis d'exercer », a prévenu le ministre des Mines. Pour rappel, le gouvernement a suspendu, le 17 septembre 2018, toutes les activités aurifères sur le territoire national, notamment dans l'objectif de



Photo : WWF Minkébé

...le rôle de chacun dans l'exploitation de l'or.

mettre fin à l'exploitation anarchique et illicite de l'or pour une meilleure réorganisation de cette filière. « Cette décision, fondée sur des risques de trouble à l'ordre public, reste exécutoire jusqu'à ce que le gouvernement notifie aux opérateurs légalement

conformes les modalités de reprise de leurs activités. Par conséquent, toute personne physique ou morale qui ne respecte pas cette mesure de suspension temporaire s'expose aux sanctions et poursuites prévues par les dispositions en vigueur », souligne le ministre des Mines.

FAO

La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture en chiffres

JM  
Libreville/Gabon

L'ORGANISATION des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) vient de dresser un bilan, portant sur trois décennies, de la situation mondiale des pêches et de l'aquaculture, en vue de réaliser la croissance bleue à travers la mise en œuvre du Code de conduite pour une pêche responsable. Ce bilan présente un état des lieux des plus grands producteurs en aquaculture; les plus grands importateurs de poissons et des produits de la pêche; les exportateurs de poissons et des produits. Mais aussi dresse un tableau sur le rôle des pays en développement dans le commerce du poisson, l'état de la flotte de pêche globale,



Photo : Abel Eyeghe/L'Union

Le ministre de la Pêche et de la Mer, Clémence Loupdy Matiga, à bord du navire My Bob Baker.

les pêcheurs du monde et les aquaculteurs. Pour les pays qui produisent plus de pêche de capture marine globale, il y a la Chine, l'Indonésie, les Etats-Unis d'Amérique, la Russie et le Japon. En ce qui concerne les plus grands producteurs en aquaculture globale, on y compte, respectivement, la Chine, l'Inde, le Vietnam,

le Bangladesh et l'Egypte. S'agissant des plus grands importateurs de poissons et des produits de la pêche, on trouve les Etats-Unis d'Amérique, le Japon, la Chine, l'Espagne et la France. Les plus grands exportateurs de poisson et des produits de la pêche sont, respectivement, la Chine, la Norvège, le Vietnam, la



Photo : D.R./L'Union

Un bateau de pêche transportant des espèces protégées.

Thaïlande et les Etats-Unis d'Amérique. Par rapport à d'autres données, le rôle des pays en développement dans le commerce mondial du poisson en 1976 était à 37%. Il est passé à 60 % en 2014. L'état de la flotte de pêche globale ( le nombre total des bateaux de pêche dans le monde) est estimé à 4,6

millions. Le continent africain représente 14% , l'Asie 75%, l'Europe 2%, l'Amérique Latine et les Caraïbes 6%, l'Amérique du Nord 1% et l'Océanie 0%. En 2014, on estimait à 56,6 millions le nombre de personnes impliquées dans le secteur de la capture, de la pêche et de l'aquaculture.